



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 1031-16-2021, 1069-01-2021 ET 1104-2021**

**AVIS** est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du 5 juillet 2021, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-16-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-2016, TEL QU'AMENDÉ, RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT**
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1069-01-2021 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1069-2019 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1104-2021 RELATIF À LA COLLECTE ET À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sous la rubrique Administration municipale / Règlements municipaux sur le site Internet de la ville [www.bromont.com](http://www.bromont.com).

Bromont, ce 7<sup>e</sup> jour de juillet 2021.

La greffière adjointe,

Marie-Pier Therrien, avocate